



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Papeterie de la Chapelle Darblay

Question au Gouvernement n° 228

Texte de la question

PAPETERIE DE LA CHAPELLE DARBLAY

Mme la présidente . La parole est à M. Édouard Bénard.

M. Édouard Bénard . Depuis cinq ans, le syndicat CGT de la Chapelle Darblay – ceux que l'on appelle les Pap'Chap' – est mobilisé, avec le soutien des élus locaux et des parlementaires du territoire, pour maintenir la papeterie, fleuron industriel du grand Rouen.

La Chapelle, c'est cette usine moderne qui recyclait l'équivalent du tri sélectif de 25 millions d'habitants et fabriquait du papier journal 100 % recyclé. Parfait exemple d'économie circulaire, elle réutilisait ses propres déchets en combustible.

La mobilisation des acteurs sociaux, économiques, associatifs et politiques d'horizons divers a permis une prise de conscience de l'énorme gâchis industriel et écologique que constituerait la fermeture du site. S'appuyant sur ces initiatives, la métropole Rouen Normandie a préempté le site en mai 2022, puis l'a revendu au consortium Fibre Excellence-Veolia. Les acquéreurs ont évalué le coût de la remise en route de l'outil industriel ainsi que de sa transformation pour produire désormais du papier pour emballage, comprenant l'acquisition d'une chaudière biomasse, la construction d'une station d'épuration biologique et la remise en état des accès ferrés, fluviaux et autoroutiers. Bref, ils ont élaboré un projet de reprise clefs en main.

Toutefois, une inconnue demeure : le financement du projet, dont le bouclage est fixé à la fin de cette année. Le compte à rebours est lancé : 245 millions d'euros d'investissements sont nécessaires, dont 37 millions de fonds propres. L'implication de fonds publics est donc indispensable pour boucler le plan de financement.

Par-delà les discours et tandis que s'ouvre une année noire pour l'emploi en France, c'est précisément au nom de la sauvegarde de l'emploi et de la production industrielle que l'État doit jouer son rôle en matière de réindustrialisation et de transition sociale et écologique, en garantissant les prêts souscrits par l'entreprise au travers des organismes publics, tels que BPIFrance. Le devenir de l'usine est désormais entre ses mains, à portée de décision politique. L'urgence industrielle attend des actes forts de l'État. Les compétences et les financeurs sont là, il faut sauver la Chapelle Darblay ! Le gouvernement répondra-t-il présent afin de relancer ce site majeur ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR, ainsi que sur quelques bancs des groupes SOC et EcoS. – Mme Sandrine Nosbé applaudit aussi.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Antoine Armand, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie* . Je vous remercie de votre question qui permet de mettre en lumière à la fois un territoire et un projet industriel. Ce projet, porteur d'emplois, qui

prendrait place sur un site historique à l'identité industrielle forte et dans un territoire, la métropole rouennaise, où les élus de tous bords politiques ont fait preuve d'un engagement transpartisan, aux côtés des partenaires sociaux et des représentants syndicaux que je veux également saluer pour leur travail constructif et leur aptitude à trouver des compromis, doit être soutenu.

Après une phase de construction de deux ans, 150 emplois seraient créés. Je vous réponds donc très directement : oui, l'État sera au rendez-vous. Vous avez rappelé les contours de l'enjeu qui se pose, à savoir le financement du projet élaboré par Fibre Excellence, pour un montant de 245 millions. Nous partageons cette estimation, qui a souffert d'ailleurs – nous serons d'accord sur ce point – du désengagement plus que partiel d'un acteur qui avait pourtant prévu d'être partie prenante. Peu importe, ne regardons pas le passé ! L'État s'est engagé à prendre sa part, grâce au plan France 2030 ou encore à l'Ademe. Ces options devront être étudiées de manière précise, mais nous serons au rendez-vous.

Vous avez rappelé, à raison, la temporalité de ce projet. Mon équipe et moi-même travaillons, avec le cabinet du ministre délégué chargé de l'industrie Marc Ferracci, à trouver, dans les prochaines semaines, les tout derniers acteurs. L'État sera bien au rendez-vous et abondera cet investissement, comme il s'y est engagé, par des fonds publics. Néanmoins, l'ampleur du financement nécessite de trouver d'autres acteurs privés : c'est notre préoccupation. Mon équipe et celle de Marc Ferracci seront à votre disposition dans les prochaines semaines. Nous serons transparents et l'État sera bel et bien engagé. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et GDR.)*

M. Pierre Cordier . Vous n'êtes pas très efficaces !

Données clés

Auteur : [M. Édouard Bénard](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 228

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 novembre 2024